



23^{ÈMES} JOURNÉES D'INGÉNIERIE BIOMÉDICALE

L'innovation en santé et son impact sur le métier d'ingénieur biomédical au cœur des Journées de l'AFIB 2018

Du 3 au 5 octobre 2018, La Rochelle a accueilli les 23^{es} journées de l'ingénierie biomédicale. Cet événement annuel permet à l'AFIB de porter l'élan de la communauté des ingénieurs biomédicaux qui se fédèrent au niveau national pour organiser ce rendez-vous. Les journées offrent également la possibilité de valoriser la région que l'AFIB choisit de mettre en lumière chaque année en organisant cet événement. Enfin, elles sont l'occasion pour les ingénieurs biomédicaux d'échanger entre eux ainsi qu'avec les partenaires de l'association. A ce titre, les Journées de l'Ingénierie Biomédicale permettent aux participants de quitter leur structure quotidienne pour découvrir les nouveautés présentées et maintenir une veille technologique essentielle à leurs missions au sein de leur établissement respectif.

Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview

Plus de précisions avec Marc Pommier, président, AFIB

Pour quelle raison avez-vous choisi, cette année, la thématique « Innover pour mieux soigner » ?

Marc Pommier : Durant l'organisation de ces journées, nous recherchons des thématiques toujours liées à l'actualité. Aborder l'innovation nous a semblé particulièrement pertinent durant cette année marquée par de nombreuses nouveautés et évolutions dans le domaine médical. Les sujets traités en séances plénières et au travers de divers ateliers nous permettent d'aborder en détails les différents aspects de ces évolutions.

Quelles seront les innovations présentées durant ces journées ?

M. P. : Plusieurs thématiques ont été traitées en séances plénières et ont abordé divers sujets parmi lesquels le traitement chirurgical des douleurs chroniques, la modélisation mathématique de l'imagerie médicale ou la prise en charge médicale des patients en ambulatoire et en urgences. Ces journées s'articulaient aussi autour d'ateliers pratiques grâce auxquels des ingénieurs biomédicaux et des médecins ont pu présenter leurs derniers travaux.

Avec le développement des nouvelles technologies, pouvons-nous parler d'une nouvelle ère en matière d'innovation pour les plateaux techniques ?

M. P. : Nous pouvons difficilement évoquer une nouvelle ère attendu

que le plateau technique est en innovation perpétuelle. Cela étant, nous constatons une claire tendance au développement de traitements toujours moins invasifs encourageant la réduction des durées de séjour et la pratique médicale ambulatoire. Cette année, nous avons souhaité, avec les Journées, présenter ces nouveaux modes de prises en charge du patient soutenant le développement des soins de très courte durée.

Quel est l'impact de la création des Groupements Hospitaliers de Territoire sur l'ingénierie biomédicale, et notamment sur les coopérations entre les établissements ?

M. P. : La loi de santé liée au développement de ces démarches collaboratives vise un objectif d'efficience et d'amélioration de la qualité des soins fournis aux usagers. Ces GHT imposent aussi des efforts de modernisation du système de santé pour garantir sa performance. Ils permettent également aux acteurs impliqués de repenser leur positionnement et leurs missions à l'échelle du territoire. Ces démarches permettent aux ingénieurs biomédicaux de s'allier pour constituer un groupe renforcé et efficient à l'échelle du territoire. Ainsi, ils peuvent proposer aux établissements hospitaliers des réponses complémentaires en partageant les compétences des ingénieurs biomédicaux spécialisés présents dans les différents établissements du GHT.

Durant cette 23^e édition des Journées de l'Ingénierie Biomédicale, vous avez également évoqué les thématiques des soins en conditions extrêmes et de la coordination médicale en situation de crise majeure...

M. P. : Ces sujets d'actualité qui ont clôt les journées 2018 ont été couverts par des intervenants spécialisés. Ces ateliers nous ont permis de faire découvrir des procédures de prise en charge de patients très spécifiques et souvent peu connues des ingénieurs biomédicaux.

Justement, quel est le rôle de l'ingénieur biomédical dans une situation de crise majeure ?

M. P. : Son rôle est de s'assurer que son établissement dispose de tous les moyens matériels nécessaires à la prise en charge des patients. Il doit également identifier toutes les solutions de repli disponibles à l'échelle du territoire. Grâce à ses démarches, les médecins et les paramédicaux peuvent employer toutes les ressources à leur disposition et garantir à leur patient une prise en charge optimale.

Comment envisagez-vous l'évolution du métier d'ingénieur biomédical ?

M. P. : Certains volets essentiels demeureront éternellement au cœur des actions d'un ingénieur biomédical, notamment son expertise des équipements biomédicaux et de leur entretien et son rôle d'aide et de conseils au moment du choix des solutions d'un établissement. Sa mission évolue cependant et offre une place toujours plus importante à la gestion de projet. Les équipements biomédicaux sont des éléments impactant toujours plus significativement la conception architecturale des volumes hospitaliers. Dans ce contexte, l'ingénieur biomédical se positionne comme un élément contributif à la gestion de projet dans le cadre de la réorganisation des activités médicales, que ce soit sur le plan organisationnel ou architectural.

Percevez-vous une prise de conscience des architectes et directeurs hospitaliers de l'importance de prendre en compte la vision de l'ingénieur biomédical ?

M. P. : Cette prise de conscience est réelle et grandissante. Les groupements d'architecture répondant à des projets hospitaliers comprennent toujours plus souvent des ingénieurs biomédicaux intégrés à leurs équipes et dédiés au conseil des concepteurs quant à l'organisation des locaux. De même, lorsqu'elles travaillent à la réorganisation d'installations hospitalières, les directions d'établissements s'appuient toujours plus volontiers sur l'expertise des ingénieurs biomédicaux. L'équipement biomédical occupe une place croissante dès la conception des espaces en raison de la taille des éléments et de leur nombre grandissant au sein de plateaux techniques toujours plus complexes et riches sur le plan technologique.

Comment votre partenariat avec les écoles d'ingénieurs évolue-t-il ?

M. P. : Ce partenariat évolue de manière satisfaisante et répond à des problématiques importantes liées aux difficultés de financement des ingénieurs-stagiaires durant leurs périodes de stage. A terme, il devrait permettre la rémunération de cinq stagiaires chaque année en fonction de leurs projets et de leur validation par le Conseil d'Administration de l'association. Cependant, ces démarches nouvelles se heurtent à l'incompréhension des acteurs impliqués et nécessitent des relances régulières pour être pleinement effectives. Les demandes enregistrées peuvent être de deux natures. Les ingénieurs biomédicaux peuvent nous soumettre leurs projets innovants pour lesquels ils souhaiteraient être accompagnés d'un stagiaire. L'AFIB se place alors comme un intermédiaire entre les professionnels et les écoles d'ingénieurs pour trouver les meilleurs profils d'étudiants. D'autre part, nous pouvons recevoir les demandes de stagiaires ayant rencontré des ingénieurs hospitaliers et portant des projets innovants. Si le sujet en question peut être retenu par l'AFIB, nous soutenons le stagiaire dans ses démarches et mettons en place une bourse dédiée.



© Chloéphyllie - Fotolia